

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE FECECAM-BENIN 2026-2030

Table des matières

1. CONTEXTE	4
1.1 Présentation de FECECAM-BENIN.....	4
1.2 Données clés de l'institution (au 31/12/2024).....	4
1.3 Ambitions et axes stratégiques de développement	4
1.4 Situation actuelle du système d'information	5
1.4.1 Infrastructures matérielles.....	5
1.4.2 Infrastructures logicielles.....	5
1.4.3 Ressources humaines informatiques	5
1.5 Bilan du Schéma Directeur Informatique précédent (2021-2025).....	7
1.6 Cadre réglementaire applicable.....	7
1.7 Justification de l'élaboration d'un nouveau Schéma Directeur Informatique	7
2. BUT DE LA MISSION	9
2.1 Objectifs généraux	9
2.2 Objectifs spécifiques.....	9
3. RÉSULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS	10
3.1 Livrable 1 : Rapport d'analyse de l'existant et des besoins	10
3.2 Livrable 2 : Rapport de proposition de schéma directeur	10
3.3 Livrable 3 : Présentation PowerPoint et rapport final.....	12
4. MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION.....	13
4.1 Déroulement de la mission et phases	13
4.2 Méthodes de collecte et d'analyse des données	13
4.3 Outils de gestion de projet	14
4.4 Mécanismes de communication et de reporting.....	14
4.5 Parties prenantes à impliquer	14
5. DURÉE DE LA MISSION	15
6. PROFIL DU CONSULTANT RECHERCHÉ.....	16
6.1 Qualifications et expertise requises	16
6.2 Compétences techniques requises.....	16
6.3 Compétences relationnelles	16

6.4 Atouts supplémentaires	17
7. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES	17
7.1 Expertise et expérience (Pondération : 40%)	17
7.1.1 Expérience en schémas directeurs des systèmes d'information (20%)	17
7.1.2 Compétences en transformation digitale (10%)	17
7.1.3 Connaissance du secteur de la microfinance (10%)	17
7.2 Qualité de la proposition technique (Pondération : 35%)	18
7.2.1 Méthodologie (15%)	18
7.2.2 Compréhension des besoins (10%)	18
7.2.3 Innovation et valeur ajoutée (10%)	18
7.3 Offre financière (Pondération : 25%)	19
7.3.1 Prix (15%)	19
7.3.2 Modalités de paiement (10%)	19
8. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE	19
8.1 Lettre de manifestation d'intérêt	19
8.2 Proposition technique	19
8.3 Proposition financière	20
8.4 Documents administratifs	20
9. MODALITÉS DE SOUMISSION DES OFFRES	20
9.1 Date limite de soumission	20
9.2 Modalités de dépôt	20
9.3 Format des offres	20
9.4 Demandes de clarification	20
10. PROCESSUS DE SÉLECTION	21
10.1 Étapes du processus	21
10.2 Commission d'évaluation	21
11. CONDITIONS CONTRACTUELLES	21
11.1 Type de contrat	21
11.2 Modalités de paiement	21
11.3 Propriété intellectuelle	22
11.4 Assurances et responsabilités	22
11.5 Pénalités de retard	22
12. CONTACTS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	22
12.1 Personne de contact	22
12.2 Informations complémentaires	22
ANNEXES	22

Annexe 1 : Organigramme de FECECAM-BENIN.....	22
Annexe 2 : Plan stratégique de FECECAM-BENIN	22
Annexe 3 : Bilan du SDI précédent (si applicable).....	22
Annexe 4 : Cartographie actuelle du système d'information	23
Annexe 5 : Textes réglementaires pertinents	23

1. CONTEXTE

1.1 Présentation de FECECAM-BENIN

Créée en 1977, suivi du démarrage de ces activités en 1978, la FECECAM-BENIN est issue du système de crédit agricole du Bénin. Elle est instituée par ordonnance N° 76-30 du 11 juin 1976, comportant une banque d'État, la Caisse Nationale de Crédit Agricole et un réseau mutualiste de Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel et Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel sous l'impulsion des ministères de l'Agriculture et des Finances. Les ordonnances n° 75-59 du 22 août 1975, n°76-31 du 11 juin 1976 et 77-37 du 26 septembre 1977 ont été prises pour donner une base juridique des entités qui ont commencé à voir le jour dans l'environnement rural en 1977.

L'agrément N° 1750/MEF/DC/CSSFD/SRE du 31 décembre 2008 et l'inscription L.99.0002.A confère à la FECECAM- BENIN toute son autonomie légale d'exercice à titre d'institution mutualiste coopérative d'épargne et de crédit. Elle mène ses activités conformément aux dispositions de la loi N° 2025-14 du 02 juillet 2025 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés en République du Bénin. Sa mission est « Offrir aux populations rurales et urbaines des services financiers et non financiers décentralisés afin d'améliorer leurs conditions de vie tout en assurant sa pérennité »

1.2 Données clés de l'institution (au 31/12/2024)

Au 31 décembre 2024 la configuration du Réseau FECECAM-BENIN se présente comme suit :

- La Direction Générale;
- Huit (08) Délégations Techniques Régionales ;
- Deux (02) Centres Financiers des Entreprises ;
- Trente-trois (33) CLCAM ;
- Le nombre de points de services est de cent trente-trois (133) ;
- Quarant-un (41) Agences ;
- Vingt-sept (27) Guichets principaux ;
- Soixante-cinq (65) Guichets secondaires ;
- Nombre de sociétaires/membres 1 389 575 ;
- Capital social 12 820 999 000 FCFA ;
- Fonds patrimoniaux nets 43 581 582 881 FCFA;
- Total des dépôts mobilisés 66 901 298 152 FCFA;
- Encours global de crédits 90 568 327 951 FCFA;
- Total de bilan 126 110 389 117.

1.3 Ambitions et axes stratégiques de développement

La vision stratégique du réseau FECECAM-BENIN pour l'horizon 2026-2030 se repose sur six axes fondamentaux à savoir :

- ***Axe 1 : Renforcement des capacités – Gouvernance et Management des SI ;***

- *Axe 2 : Renforcement des infrastructures techniques ;*
- *Axe 3 : Renforcement des applications tierces et leur opérationnalisation dans les entités du réseau ;*
- *Axe 4 : Maîtrise de la Sécurité de l'information ;*
- *Axe 5 : Transformation Digitale & Innovation.*

1.4 Situation actuelle du système d'information

1.4.1 Infrastructures matérielles

Le réseau FECECAM-BENIN dispose d'une infrastructure d'interconnexion couvrant l'ensemble de ses 133 entités à travers le territoire national. L'infrastructure comprend des serveurs hébergés en partie dans un datacenter externe et en partie au siège, ainsi qu'un parc informatique d'environ 650 postes de travail répartis dans les points de service. Des dispositifs de sécurité réseau ont été mis en place pour protéger le système d'information. Toutefois, certains défis subsistent en matière de stabilité des connexions, de disponibilité électrique et de maintenance des équipements, nécessitant des améliorations dans le cadre du nouveau SDSI.

1.4.2 Infrastructures logicielles

FECECAM-BENIN utilise un ensemble d'applications pour supporter ses opérations, comprenant :

- Un système bancaire central (Core Banking System)
- Des applications de reporting réglementaire
- Des applications de gestion des ressources humaines et de la paie
- Diverses applications de support aux opérations

Le système d'information actuel présente certaines limitations en termes d'intégration entre applications, de digitalisation des processus et de services financiers numériques, justifiant la nécessité d'une refonte stratégique dans le cadre du SDI 2026-2030.

1.4.3 Ressources humaines informatiques

Le réseau FECECAM-BENIN dispose d'une équipe de quatorze (14) informaticiens dont Cinq (5) basés au siège et un informaticien dans chacune des huit (8) délégations techniques régionales sauf la délégation de l'Atlantique disposant de deux (2) informaticiens. L'objectif principal assigné à cette direction transversale est de parvenir à assurer la disponibilité du système informatique de l'institution.

- Le Directeur des Systèmes Informatiques et Technologies

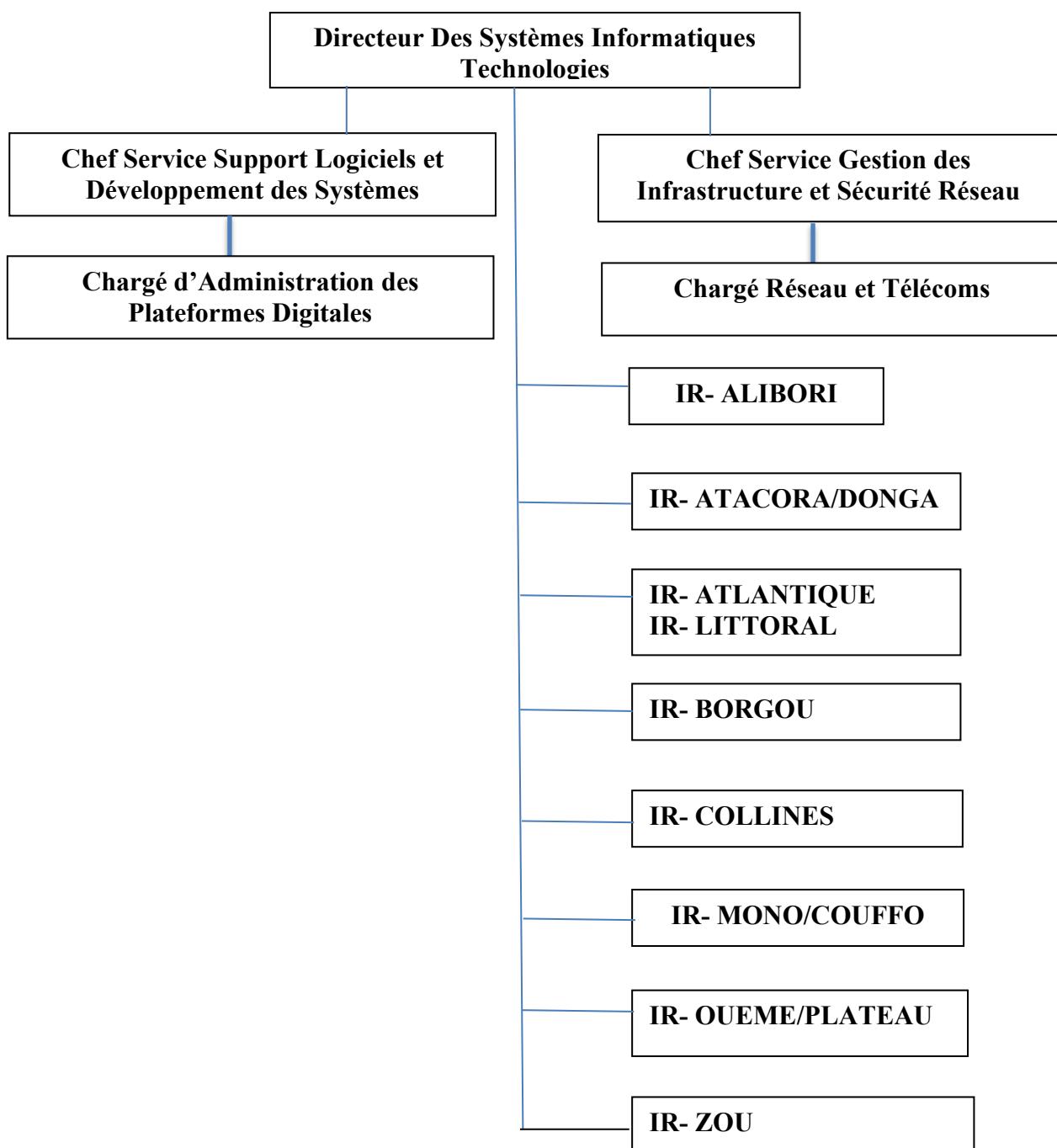
Cette direction est placée sous l'autorité directe du Directeur Général qui est la première autorité technique de l'institution. Il a pour tâche principale de coordonner les activités informatiques de l'institution.

Cette direction est subdivisée en deux services à savoir :

- Le Service Gestion des Infrastructures et Sécurité Réseau, ce service dispose d'une ressource chargée réseau et télécom ;
- Le Service Support Logiciel et Développement des Systèmes, il comporte aussi un chargé d'administration des plateformes digitales.

Enfin les informaticiens régionaux sont placés sous l'autorité des deux chefs services qui les accompagnent dans les diverses activités.

- **L'organigramme de la Direction des Systèmes Informatiques et Technologies**



Après la centralisation des bases de données et la mise en production des diverses applications tierces, il sera indispensable de renforcer la capacité des informaticiens en sécurité du système

d'information, la gestion des serveurs virtuels et aussi l'administration des bases de données afin de mieux contrôler les accès et assurer son optimisation.

1.5 Bilan du Schéma Directeur Informatique précédent (2021-2025)

L'évaluation du Schéma Directeur Informatique prend en compte la mise en œuvre des différentes prévisions, des avancées technologiques au niveau du réseau et la mise en œuvre des résolutions issues de l'évaluation des plans annuels de 2021 à 2025. Il est subdivisé en trois projets essentiels à savoir :

- L'amélioration de l'infrastructure technique ;
- Le renforcement des systèmes applicatifs ;
- La sécurité du système informatique et le renforcement des capacités.

Au total, le schéma Directeur Informatique 2021-2025 a été exécuté à un taux de réalisation appréciable. Puisque les projets continuent toujours, les activités non exécutées dans la réalisation du SDI du 2021-2025 seront prises en compte dans le SDSI 2026-2030.

1.6 Cadre réglementaire applicable

Le système d'information bancaire (SIB), l'ensemble des fonctionnalités qui gèrent les opérations, les données et les processus d'un système financier décentralisé tout en respectant les réglementations en vigueur, centralise toutes les fonctions essentielles comme la gestion des comptes, des prêts, des paiements, et assure la sécurité et le traitement des informations des clients. Ces systèmes permettent d'automatiser les processus, d'améliorer l'efficacité, d'assurer la conformité réglementaire et de proposer des services numériques aux clients.

Plusieurs instructions de la BCEAO régissent la mise en place de plusieurs dispositifs à savoir :

- La prise de consentement en matière de la gestion du BIC ;
- La gestion des comptes dormants ;
- La gestion du dispositif LCB\FT ;
- La gestion du fonds de garantie de l'UEMOA ;
- Etc...

En outre, il est indispensable de doter l'institution d'un système de reporting respectant les exigences en matière de reporting réglementaire pour répondre périodiquement à la déclaration des états financiers et annexes aux institutions de tutelle.

Ainsi l'applicabilité des normes de sécurité permet de renforcer la sécurité du système d'information en mettant en place des outils pour effectuer les tests de vulnérabilités et les tests d'intrusions en vue de protéger les surfaces d'attaques contre toutes sources malveillantes.

Les données collectées de la clientèle sont à protéger en vue de respecter les données à caractère personnel des clients. Les différents traitements doivent être fait en respectant la loi sur la protection des données personnelles en République du BENIN.

1.7 Justification de l'élaboration d'un nouveau Schéma Directeur Informatique

La FECECAM est une Institution d'envergure nationale à travers ses 135 points de service répartis sur toute l'étendue du territoire national. Elle couvre précisément 33 CLCAM, 8 Délégations Techniques Régionales puis une Faîtière. Il convient de noter que le réseau FECECAM reste caractérisé particulièrement par une majorité de caisses opérant en milieu

rural et qui fait de lui la principale institution de financement du monde rural au Bénin. Le siège social de la FECECAM est situé à Abomey – Calavi à une trentaine de minutes de Cotonou. Sa mission est d'offrir aux populations rurales et urbaines des services financiers et non financiers décentralisés afin d'améliorer leur condition de vie tout en assurant la pérennité du réseau.

Mue par le souci d'apporter des réponses adaptées aux besoins des populations béninoises en général, elle vise à moderniser ses opérations de :

- Mobilisation de l'épargne de ses membres sous forme de dépôts à vue, dépôts à terme et de tontine ;
- Recyclage de l'épargne sous forme de crédits diversifiés aux membres pour la réalisation de leurs projets ;
- Promotion de l'éducation économique, sociale et coopérative des membres. Elle finance également les activités génératrices de revenus et les projets d'équipements des membres.

La FECECAM-BENIN utilise un logiciel de gestion appelé SAF 2000 version 5.2 qu'elle prévoit migrer d'abord à la version 7 donnant la possibilité de fonctionnement en base centraliser avant de migrer dans un autre core-banking plus moderne à l'ère de la loi 2025-14 du 02 juillet 2025. Face à l'évolution technologique, les défis de la finance digitale et l'échéance du Schéma Directeur des Systèmes d'Informations, l'institution s'est dotée d'une plateforme monétique en partenariat avec Bénin FINTECH pouvant lui permettre d'être en phase par rapport aux exigences concurrentielles de la clientèle. Il faut noter que l'institution offre déjà les produits de digitalisation de la collecte de sa tontine gérée avec une plateforme digitale interfacée avec le SIG du réseau. Elle a amorcé la phase d'interconnexion à travers la mise en œuvre de diverses solutions de télécommunication dans tout le pays.

Aussi, la FECECAM a l'ambition d'émettre de la monnaie électronique lorsqu'elle aura reçu l'agrément de la BCEAO.

Le schéma directeur informatique actuel de la FECECAM a été élaboré pour la période 2021-2025. Ce plan arrive à terme à la fin de l'exercice 2025 et un nouveau plan doit donc être élaboré pour les années 2026-2030. Compte tenu de son affiliation à la Confédération des Institutions Financières de l'Afrique de l'Ouest (CIF), la FECECAM inscrit son développement informatique dans les orientations de la Confédération. La CIF a d'ailleurs un lien de coordination avec les responsables des directions informatiques de tous ses réseaux membres. L'ensemble de la Confédération utilise le même système transactionnel SAF.

Le schéma directeur informatique (SDI) permettra de tracer des grandes lignes et il repose sur l'identification d'un existant et de besoins futurs. Le terme « Directeur » signale que le SDI est un référentiel dans lequel des axes stratégiques sont consignés. C'est aussi un outil de planification et d'arbitrage qui, par différents moyens, permet de préparer les investissements informatiques sur la période concernée mais également pouvoir de réagir face à l'imprévu.

Pour ce faire, la FECECAM sollicite les services d'un consultant ou cabinet pour élaborer son schéma directeur informatique sur cinq ans (2026-2030).

Le présent document constitue les termes de référence pour le recrutement d'un consultant ou cabinet. Il spécifie les objectifs du projet de SDSI, les résultats attendus et les conditions nécessaires à remplir par les consultants ou cabinets intéressés à souscrire.

2. BUT DE LA MISSION

Le consultant aura pour mission de travailler avec l'équipe de FECECAM-BENIN pour élaborer le Schéma Directeur des Systèmes d'Information pour la période 2026-2030, afin de permettre à l'institution de réaliser ses ambitions et de mettre en œuvre efficacement sa stratégie de développement.

2.1 Objectifs généraux

De manière générale, le Schéma Directeur Informatique devra :

- Aligner le système d'information avec la stratégie de développement de FECECAM-BENIN
- Assurer la conformité avec les exigences réglementaires en vigueur et à venir
- Améliorer l'efficacité opérationnelle et la qualité de service
- Renforcer la sécurité et la résilience du système d'information
- Faciliter la transformation digitale et l'innovation
- Optimiser les investissements informatiques

2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agira de :

- **Faire la revue de la stratégie de développement** de FECECAM-BENIN et identifier les besoins en systèmes d'information pour soutenir cette stratégie
- **Analyser l'existant et les besoins** à la lumière de :
 - La stratégie de développement de FECECAM-BENIN
 - Les réglementations applicables en matière de systèmes d'information et de sécurité informatique
 - Les meilleures pratiques du secteur de la microfinance
 - Les évolutions technologiques pertinentes
- **Proposer un schéma directeur des systèmes d'information** comprenant :
 - Une définition des orientations stratégiques et des objectifs à atteindre
 - Une description de l'architecture cible du système d'information
 - Les spécifications techniques des équipements et logiciels à acquérir ou à mettre à jour
 - La présentation du plan de migration et de mise en œuvre du schéma directeur
 - Une évaluation financière et un plan de rentabilisation des investissements
 - Les indicateurs de suivi et d'évaluation

3. RÉSULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS

3.1 Livrable 1 : Rapport d'analyse de l'existant et des besoins

Tâches concernées

- Étude de l'existant en matière de ressources réseaux, logicielles, matérielles et humaines
- Production d'un rapport d'évaluation du contexte situationnel
- Identification et hiérarchisation des besoins et des objectifs stratégiques

Format

Document Word (.docx) ou PDF

Contenu attendu

- **Description détaillée de l'infrastructure informatique actuelle :**
 - Matériel (serveurs, postes de travail, équipements réseau, etc.)
 - Logiciels (CBS, applications tierces, systèmes d'exploitation, etc.)
 - Réseaux (topologie, connexions, bande passante, etc.)
 - Sécurité (dispositifs de sécurité physique et logique, politiques de sécurité, etc.)
- **Analyse des forces et faiblesses de l'existant :**
 - Analyse SWOT du système d'information actuel
 - Identification des risques et vulnérabilités
 - Évaluation de la conformité réglementaire
- **Inventaire des besoins des utilisateurs :**
 - Besoins fonctionnels par métier/département
 - Besoins en termes de performance et de disponibilité
 - Besoins en formation et accompagnement
- **Alignment avec les objectifs stratégiques :**
 - Analyse de l'alignement du SI actuel avec la stratégie
 - Identification des écarts à combler
 - Hiérarchisation des besoins et des objectifs

Taille estimée

30 à 50 pages

3.2 Livrable 2 : Rapport de proposition de schéma directeur

Tâches concernées

- Élaboration des scénarios de développement, en tenant compte des projets en cours

- Propositions de réorganisation de la fonction informatique
- Identification des équipements et applications informatiques à mettre en place
- Élaboration des spécifications techniques des équipements et logiciels à acquérir
- Examen des options de stockage et gestion des données
- Planning de réalisation des projets
- Élaboration d'un programme de formation des ressources humaines
- Évaluation financière et plan de rentabilisation des investissements
- Établissement des indicateurs de suivi et d'évaluation

Format

Document Word (.docx) ou PDF

Contenu attendu

- **Proposition d'un schéma directeur informatique** pour FECECAM-BENIN période 2026-2030
- **Définition des orientations stratégiques :**
 - Vision du système d'information cible
 - Principes directeurs
 - Objectifs stratégiques à atteindre
- **Description de l'architecture cible :**
 - Architecture applicative (CBS, applications métiers, applications de support)
 - Architecture technique (serveurs, réseaux, stockage, sécurité)
 - Architecture des données (modèle de données, flux d'information, gouvernance)
 - Architecture de sécurité (politique de sécurité, dispositifs de sécurité, plan de continuité)
- **Spécifications techniques :**
 - Équipements à acquérir (serveurs, postes de travail, équipements réseau, etc.)
 - Logiciels à acquérir ou à mettre à jour (CBS, applications tierces, etc.)
 - Solutions de sécurité à mettre en place
 - Options d'hébergement (datacenter interne, externe, cloud, hybride)
- **Plan de migration et de mise en œuvre :**
 - Portefeuille de projets avec priorisation
 - Planning détaillé de réalisation (diagramme de Gantt)
 - Stratégie de migration (approche big bang, progressive, par phases, etc.)
 - Gestion des risques et plan de mitigation
 - Plan de conduite du changement
- **Réorganisation de la fonction informatique :**
 - Organigramme cible
 - Rôles et responsabilités
 - Compétences requises

- Plan de recrutement et de formation
- **Programme de formation :**
 - Besoins en formation par profil
 - Contenu des formations
 - Planning et modalités de formation
 - Budget de formation
- **Évaluation financière :**
 - Coûts d'investissement (CAPEX) par projet
 - Coûts de fonctionnement (OPEX) récurrents
 - Budget global sur la période 2026-2030
 - Plan de financement
- **Plan de rentabilisation :**
 - Bénéfices attendus (quantitatifs et qualitatifs)
 - Analyse coûts-bénéfices
 - Retour sur investissement (ROI)
 - Délai de récupération
- **Indicateurs de suivi et d'évaluation :**
 - Indicateurs de performance (KPI) du système d'information
 - Indicateurs d'avancement des projets
 - Indicateurs de conformité réglementaire
 - Tableau de bord de pilotage

Taille estimée

60 à 100 pages

3.3 Livrable 3 : Présentation PowerPoint et rapport final

Tâche concernée

Synthèse du livrable 2 pour présentation orale aux instances dirigeantes de FECECAM-BENIN

Format

Présentation PowerPoint (.pptx) ou PDF

Contenu attendu

- Synthèse des principaux éléments du schéma directeur informatique
- Vision et orientations stratégiques
- Architecture cible (schémas et diagrammes)
- Portefeuille de projets prioritaires
- Planning de mise en œuvre
- Budget et retour sur investissement

- Graphiques et illustrations pour faciliter la compréhension

Taille estimée

20 à 30 diapositives

4. MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION

4.1 Déroulement de la mission et phases

La mission devra se dérouler en **quatre (4) phases principales** :

Phase 1 : Analyse de l'existant et des besoins (Livrable : Rapport d'analyse)

- Collecte et analyse documentaire
- Entretiens avec les parties prenantes
- Audit de l'infrastructure existante
- Analyse des besoins

Phase 2 : Définition de l'architecture cible (Livrable : Spécifications techniques)

- Élaboration de scénarios
- Définition de l'architecture cible
- Spécifications techniques

Phase 3 : Élaboration du plan de migration (Livrable : Planning détaillé et budget)

- Portefeuille de projets
- Planning de mise en œuvre
- Évaluation financière
- Plan de rentabilisation

Phase 4 : Restitution et validation (Livrable : Présentation PowerPoint et rapport final)

- Présentation des résultats
- Recueil des commentaires
- Finalisation du document
- Remise du rapport final

4.2 Méthodes de collecte et d'analyse des données

Le consultant devra utiliser une combinaison de méthodes pour collecter et analyser les données :

- **Analyse documentaire** : Revue des documents stratégiques, rapports d'activité, procédures internes, documentations techniques, etc.

- **Entretiens semi-directifs** : Avec les responsables de FECECAM-BENIN (Direction Générale, Direction Informatique, Directions métiers, etc.) et partenaires techniques
- **Questionnaires** : Administrés aux utilisateurs finaux pour recueillir leurs besoins et leurs perceptions
- **Observations sur site** : Visite des infrastructures informatiques, observation des processus de travail
- **Ateliers participatifs** : Organisation d'ateliers avec les parties prenantes pour coconstruire la vision et valider les propositions
- **Benchmarking** : Analyse comparative avec d'autres institutions de microfinance similaires

4.3 Outils de gestion de projet

Le consultant devra utiliser des outils professionnels de gestion de projet pour :

- Planifier les tâches et gérer le calendrier
- Suivre l'avancement de la mission
- Gérer les risques
- Faciliter la collaboration avec l'équipe de FECECAM-BENIN

Exemples d'outils : MS Project, Trello, Jira, Asana, etc.

4.4 Mécanismes de communication et de reporting

Le consultant devra mettre en place des mécanismes de communication et de reporting efficaces :

- **Réunions de lancement** : Réunion de cadrage au démarrage de la mission
- **Réunions de suivi régulières** : Réunions hebdomadaires ou bimensuelles avec l'équipe projet de FECECAM-BENIN
- **Rapports d'avancement** : Rapports écrits réguliers (hebdomadaires ou mensuels selon la durée de la mission)
- **Points de validation** : Validation des livrables intermédiaires avant de passer à la phase suivante
- **Réunion de restitution finale** : Présentation des résultats finaux aux instances dirigeantes de FECECAM-BENIN

4.5 Parties prenantes à impliquer

Il s'agit de l'ensemble des personnes et des organisations **qui ont quelque chose à voir avec le Schéma Directeur du Système d'Information**. Dans le contexte actuel de gouvernance d'institution moderne, comprendre le rôle de chaque partie prenante devient essentiel pour naviguer dans des environnements complexes. Elles sont directement impliquées dans la

conduite des opérations, ou elles sont impactées par la problématique de départ, par le choix ou la mise en œuvre des solutions.

Les différentes parties prenantes peuvent avoir des objectifs parfois contradictoires, ce qui nécessite une approche structurée de leur management. Certaines parties prenantes peuvent exercer une influence à différents niveaux.

Les parties prenantes du Schéma Directeur du Système d'Information sont d'abord la direction générale puis les acteurs de l'institution en particulier et d'une façon plus précise le gestionnaire du service informatique et les informaticiens. Le SDSI constitue le guide pour orienter les projets de développement informatique durant la période couverte. Les clients sont aussi les gestionnaires qui ont la responsabilité de fixer les orientations et de voir l'atteinte des résultats. Les parties prenantes impliquées dans cette mission sont les suivantes :

- Direction Générale ;
- Direction des Systèmes Informatiques et Technologies ;
- Directions métiers (Crédit, Épargne, Comptabilité, etc.) ;
- Attachés de Direction Chargé de la Sécurité du Système d'Information ;
- Attachés de Direction Chargé des Systèmes d'Informations et Technologies
- Responsables de caisses/agences
- Utilisateurs finaux
- Partenaires techniques (éditeurs de logiciels, fournisseurs d'infrastructures, etc.)
- Autorités de régulation (si pertinent)

5. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission est d'un (01) mois à compter de la date de signature du contrat du contrat de prestation.

La mission se déroulera sur une période de **[30] jours ouvrables** à compter de la signature du contrat, répartis comme suit :

- Phase 1 : Analyse de l'existant et des besoins : **[05] jours**
- Phase 2 : Définition de l'architecture cible : **[05] jours**
- Phase 3 : Élaboration du plan de migration : **[15] jours**
- Phase 4 : Restitution et validation : **[05] jours**

Le calendrier détaillé sera établi lors de la réunion de lancement en concertation avec FECECAM-BENIN.

6. PROFIL DU CONSULTANT RECHERCHÉ

6.1 Qualifications et expertise requises

Le consultant recherché devra être une personne morale (cabinet de conseil, société de services) ou une personne physique disposant dans son équipe de spécialistes de haut niveau technique.

Qualifications académiques

- Diplôme universitaire de niveau Bac+4 minimum en informatique, systèmes d'information, ingénierie informatique ou domaine connexe
- Certifications professionnelles pertinentes (PMP, ITIL, TOGAF, COBIT, CISSP, etc.) seraient un atout

Expérience professionnelle

- **Expérience minimale de 5 ans** dans le domaine des systèmes d'information
- **Expérience avérée dans l'élaboration de schémas directeurs informatiques** : Au moins **2 projets** de schémas directeurs informatiques réalisés pour des institutions financières (banques, institutions de microfinance, ou autres institutions financières)
- **Expérience en transformation digitale** : Expérience démontrée dans l'accompagnement de projets de digitalisation des services financiers
- **Connaissance du secteur de la microfinance** : Compréhension des enjeux et des spécificités du secteur de la microfinance
- **Connaissance du contexte réglementaire** : Bonne connaissance du cadre réglementaire applicable aux institutions de microfinance, notamment en matière de systèmes d'information et de sécurité informatique

6.2 Compétences techniques requises

- Maîtrise des méthodologies d'élaboration de schémas directeurs informatiques
- Expertise en architecture des systèmes d'information (architecture applicative, technique, données, sécurité)
- Connaissance approfondie des Core Banking Systems et des solutions de services financiers numériques
- Maîtrise des technologies digitales pertinentes (cloud computing, mobile banking, data analytics, cybersécurité, etc.)
- Compétences en gestion de projet informatique
- Compétences en analyse financière et évaluation de retour sur investissement

6.3 Compétences relationnelles

- Excellentes capacités de communication orale et écrite en français
- Capacité à travailler en équipe et à animer des ateliers participatifs
- Capacité d'écoute et de compréhension des besoins
- Pédagogie et capacité de vulgarisation de concepts techniques

6.4 Atouts supplémentaires

- Connaissance spécifique de FECECAM-BENIN ou du contexte béninois
- Expérience de travail avec des institutions coopératives
- Maîtrise de langues locales
- Présence locale ou régionale facilitant les déplacements

7. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées selon trois critères principaux avec les pondérations suivantes :

7.1 Expertise et expérience (Pondération : 40%)

7.1.1 Expérience en schémas directeurs des systèmes d'information (20%)

Critères d'évaluation :

- Nombre de projets similaires réalisés
- Secteurs d'activité couverts (priorité au secteur financier)
- Complexité des projets réalisés
- Ancienneté de l'expérience
- Références vérifiables

Documents à fournir :

- CV détaillés des membres de l'équipe
- Liste des projets similaires réalisés avec description succincte
- Attestations de bonne exécution ou lettres de référence

7.1.2 Compétences en transformation digitale (10%)

Critères d'évaluation :

- Maîtrise des technologies digitales pertinentes (cloud, mobile, data analytics, cybersécurité)
- Expérience en conduite du changement
- Connaissance des solutions de services financiers numériques
- Expérience en digitalisation des services financiers

Documents à fournir :

- Descriptions de projets de transformation digitale réalisés
- Certifications pertinentes

7.1.3 Connaissance du secteur de la microfinance (10%)

Critères d'évaluation :

- Compréhension des enjeux et des spécificités du secteur de la microfinance

- Connaissance du contexte réglementaire applicable
- Expérience de travail avec des institutions de microfinance
- Connaissance du contexte local (Bénin, UEMOA)

Documents à fournir :

- Descriptions de projets réalisés dans le secteur de la microfinance
- Démonstration de la connaissance du cadre réglementaire

7.2 Qualité de la proposition technique (Pondération : 35%)

7.2.1 Méthodologie (15%)

Critères d'évaluation :

- Clarté et cohérence de la méthodologie proposée
- Pertinence et adéquation aux besoins de FECECAM-BENIN
- Prise en compte des contraintes spécifiques
- Utilisation d'outils et techniques adaptés (analyse SWOT, analyse des risques, modélisation des processus, etc.)
- Approche participative et collaborative

Documents à fournir :

- Note méthodologique détaillée
- Planning prévisionnel de réalisation

7.2.2 Compréhension des besoins (10%)

Critères d'évaluation :

- Analyse de l'existant basée sur les informations fournies
- Identification des enjeux clés de FECECAM-BENIN
- Pertinence des solutions proposées
- Démonstration d'une compréhension fine des besoins

Documents à fournir :

- Note de compréhension des enjeux et besoins de FECECAM-BENIN

7.2.3 Innovation et valeur ajoutée (10%)

Critères d'évaluation :

- Apport de solutions originales et créatrices de valeur
- Utilisation de technologies innovantes
- Approches différenciantes
- Valeur ajoutée spécifique apportée par le consultant

Documents à fournir :

- Description des approches innovantes proposées
- Exemples de valeur ajoutée apportée dans des missions similaires

7.3 Offre financière (Pondération : 25%)**7.3.1 Prix (15%)****Critères d'évaluation :**

- Cohérence du prix avec la prestation proposée
- Compétitivité par rapport aux autres offres
- Rapport qualité-prix

Documents à fournir :

- Offre financière détaillée avec décomposition par phase et par livrable
- Conditions commerciales

7.3.2 Modalités de paiement (10%)**Critères d'évaluation :**

- Flexibilité des modalités de paiement
- Adéquation aux besoins et contraintes de FECECAM-BENIN
- Conditionnalité des paiements à la livraison et validation des livrables

Documents à fournir :

- Proposition de modalités de paiement

8. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront soumettre un dossier complet comprenant les éléments suivants :

8.1 Lettre de manifestation d'intérêt

- Présentation du consultant (cabinet ou personne physique)
- Motivation pour la mission
- Confirmation de la disponibilité pour la période prévue

8.2 Proposition technique

- Note de compréhension des enjeux et besoins de FECECAM-BENIN
- Note méthodologique détaillée
- Planning prévisionnel de réalisation
- Composition de l'équipe proposée avec CV détaillés
- Liste des projets similaires réalisés avec descriptions et références

- Certifications et attestations pertinentes

8.3 Proposition financière

- Offre financière détaillée avec décomposition par phase et par livrable
- Proposition de modalités de paiement
- Conditions commerciales

8.4 Documents administratifs

- Statuts juridiques du consultant (pour les personnes morales)
- Attestation fiscale en cours de validité
- Attestation de sécurité sociale (si applicable)
- Tout autre document administratif requis

9. MODALITÉS DE SOUMISSION DES OFFRES

9.1 Date limite de soumission

Les offres devront être soumises au plus tard le 29 décembre 2025 à 10 heures

9.2 Modalités de dépôt

Les offres établies en langue française seront déposées sous plis fermé au bureau des l'Assistante de Direction de la FECECAM BENIN à Abomey Calavi , le 29 décembre 2025 à 10h00 ou par mail) l'adresse mail bababrikissou@gmail.com.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à la salle de conférence de la FECECAM BEIN à 10h30 minutes e présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le désirent.

Les offres devront être soumises en **deux** exemplaires (pour les dépôts physiques) et/ou en format PDF (pour les dépôts électroniques).

9.3 Format des offres

- Les offres techniques et financières devront être soumises dans des enveloppes ou fichiers séparés
- Les documents devront être en langue française
- Les formats acceptés : PDF, Word (.docx), PowerPoint (.pptx)

9.4 Demandes de clarification

Les candidats peuvent adresser leurs demandes de clarification par écrit à **fececam@yahoo.fr** ou **0196292665** au plus tard **10 jours** avant la date limite de soumission.

Les réponses aux demandes de clarification seront communiquées à tous les candidats ayant retiré les TDR.

10. PROCESSUS DE SÉLECTION

10.1 Étapes du processus

Le processus de sélection se déroulera en plusieurs étapes :

- 1 **Réception et enregistrement des offres**
- 2 **Évaluation de la conformité administrative** : Vérification que les dossiers sont complets
- 3 **Évaluation technique** : Évaluation des offres techniques selon les critères définis (75% de la note totale)
- 4 **Évaluation financière** : Évaluation des offres financières (25% de la note totale)
- 5 **Classement des offres** : Calcul de la note globale et classement
- 6 **Éventuellement, entretiens avec les candidats présélectionnés**
- 7 **Sélection du consultant** : Choix du consultant ayant obtenu la meilleure note globale
- 8 **Négociation et signature du contrat**

10.2 Commission d'évaluation

La commission est composée est composée du personnel habileté et des administrateurs de la FECECAM-BENIN.

11. CONDITIONS CONTRACTUELLES

Les candidats s'engagent à traiter de manière confidentielle toutes les informations obtenues dans le cadre de cet appel d'offres. Un accord de confidentialité (NDA) sera signé avec le consultant sélectionné avant la communication d'informations techniques détaillées.

11.1 Type de contrat

Un contrat de prestation de services sera signé entre FECECAM-BENIN et le consultant sélectionné.

11.2 Modalités de paiement

Les paiements seront effectués selon le calendrier suivant (valeurs à proposer par le postulant) :

- [XX]% à la signature du contrat (avance de démarrage)
- [XX]% à la validation du Livrable 1 (Rapport d'analyse de l'existant et des besoins)
- [XX]% à la validation du Livrable 2 (Rapport de proposition de schéma directeur)
- [XX]% à la validation du Livrable 3 et la restitution finale (Présentation PowerPoint et rapport final)

11.3 Propriété intellectuelle

Les livrables produits dans le cadre de cette mission seront la propriété exclusive de FECECAM-BENIN. Le consultant s'engage à ne pas divulguer ou utiliser les informations confidentielles obtenues dans le cadre de la mission sans l'autorisation préalable de FECECAM-BENIN.

11.4 Assurances et responsabilités

Le consultant devra disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les risques liés à l'exécution de la mission.

11.5 Pénalités de retard

En cas de retard dans la livraison des livrables par rapport au calendrier convenu, des pénalités de retard pourront être appliquées à hauteur de [XX]% du montant du contrat par [jour/semaine] de retard, dans la limite de [XX]% du montant total du contrat.

12. CONTACTS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

12.1 Personne de contact

Nom: BABA ASSOUDO Brikissou

Fonction: DFC

Institution: FECECAM-BENIN

Téléphone: 0196292665

Email : bababrikissou@gmail.com

12.2 Informations complémentaires

ANNEXES

Les détails techniques peuvent être fournis en annexes confidentielles, accessibles uniquement après signature d'un NDA, aux candidats présélectionnés (shortlist), dans une salle de données sécurisée.

Annexe 1 : Organigramme de FECECAM-BENIN

L'adjudicataire rentrera en possession de l'organigramme de FECECAM-BENIN si nécessaire.

Annexe 2 : Plan stratégique de FECECAM-BENIN

L'adjudicataire rentrera en possession du plan stratégique.

Annexe 3 : Bilan du SDI précédent (si applicable)

L'adjudicataire rentrera en possession avec le bilan détaillé du SDI 2021-2025

Annexe 4 : Cartographie actuelle du système d'information

L'adjudicataire rentrera en possession de la cartographie actuelle du SI

Annexe 5 : Textes réglementaires pertinents

Joindre ou référencer les principaux textes réglementaires applicables